

Conditions Générales de Location

Hameau Saint-Martial

Chaque séjour fait l'objet d'une réservation en ligne accompagnée d'un devis détaillé.

La réservation est nominative, et réservée à l'usage exclusif de la location saisonnière en chalet. Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour. La location ne peut **en aucun cas bénéficier à un Tiers**, sauf accord préalable du propriétaire.

Conditions de location :

La réservation devient effective lorsque le client a versé au propriétaire un acompte de 30% du prix de séjour majoré des frais de dossier. Le solde de la location devra être adressé 1 mois avant le début du séjour sous peine de résiliation du contrat.

Dans le cas d'une réservation de dernière minute, l'intégralité du montant du séjour est exigible à la réservation.

Si le locataire retarde son arrivée, il doit prévenir le propriétaire. En cas de séjour écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux. Tous les chalets sont conçus & assurés pour accueillir un maximum de 5 personnes (sauf le modèle Star qui peut accueillir 6 personnes). Aucune dérogation ne sera donnée.

Le jour du départ, soit en haute saison, le samedi avant 10H00, le dépôt de garantie est remboursé au locataire après inventaire, déduction faite des éventuelles pertes, détériorations ou du coût de remise en état des lieux.

Le chalet doit-être restitué en parfait état de rangement et de propreté.

Arrivées, état des lieux, dépôt de garantie et départs :

Les arrivées se font le samedi à partir de 17H00. Après inscription et dépôt d'une caution (voir tarif de l'année en cours), l'inventaire est effectué par le locataire et remis après visa à l'accueil. Il constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Le jour du départ, soit le samedi avant 10H00, le dépôt de garantie est remboursé au locataire après inventaire, déduction faite des éventuelles pertes, détériorations ou du coût de remise en état des lieux.

En cas de départ anticipé empêchant l'inventaire, le dépôt de garantie est envoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine. Le nettoyage des locaux est à la charge des vacanciers pendant la période de location et avant leur départ.

Les arrivées tardives (après 19H00) ne sont acceptées que si le propriétaire en est informé.

Assurances et animaux :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier qu'il est bien couvert par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques. Tout locataire accompagné par un animal devra avoir obtenu l'accord du propriétaire. Lors de son séjour, il devra présenter le carnet de vaccination de l'animal. En outre, il devra tenir son animal en laisse et le promener pour ses besoins à l'extérieur du village. L'état de propreté du chalet et de ses abords sera contrôlé à l'issue du séjour.

Droit à l'image :

Vous autorisez le Hameau Saint-Martial à utiliser sans contrepartie les photos de vous et de vos enfants qui seraient prises pendant la durée de votre séjour sur tout support publicitaire.

Paiement des charges :

En début de séjour, le client doit s'acquitter des options de séjour.

Il devra également s'acquitter au fur et à mesure du montant des services de séjour qu'il aura sollicités (laverie, pain, journal...). Une taxe de séjour de 0,55 € par nuit et par personne de 18 ans et plus sera acquittée à l'issue du séjour (tarif 2025).

Conditions d'annulation :

- Vous annulez plus de 30 jours avant votre arrivée : nous vous remboursons votre acompte diminué des frais d'annulation (tarif 2025) et des frais de dossier
- Vous annulez entre 30 jours et 15 jours avant l'arrivée : 25% du coût du séjour + frais de réservation (frais de dossier)
- Vous annulez entre 14 jours et 3 jours avant le début de votre séjour : 75% du coût du séjour + frais de réservation (frais de dossier)
- Vous annulez à moins de 3 jours avant l'arrivée : 100% du coût du séjour.

Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables.

Le Hameau Saint-Martial n'est nullement responsable du transport de ses locataires. Il ne pourra être tenu responsable d'une impossibilité de ses locataires de rejoindre le lieu de villégiature, quelle qu'en soit la raison même en cas de force majeure. Il ne procédera, dans ce cas à aucun remboursement.

Assurance annulation :

Nous avons confié à notre partenaire « MEETCH » le soin de vous proposer un contrat proposant une couverture optimale. Il vous protège d'une impossibilité de vous rendre sur le lieu de vos vacances mais également en cas d'interruption du séjour.

D'une façon générale, ce contrat prend en compte une multitude de motifs d'annulation tant que cela est justifiable, indépendant de votre volonté et imprévisible.

Le montant de la prime s'élève à 4% du montant de votre séjour. Nota : le remboursement d'un sinistre ne pourra se faire que sur un séjour intégralement payé. (N'hésitez pas à nous contacter si besoin est au 05 65 65 81 81)

Litiges :

A défaut d'accord avec le propriétaire, il est fait attribution exclusive de compétences aux tribunaux de RODEZ.

Médiateur de la consommation :

En cas de réclamation entre l'établissement et le locataire et seulement après avoir saisi le service client du Camping, le locataire a la faculté de saisir un médiateur de la consommation et ce, dans un délai maximum d'un an à compter de la date de la réclamation écrite adressée à l'hébergeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les coordonnées du médiateur sont : **MTV MEDIATION TOURISME VOYAGE**
CS 30958
75383PARIS cedex 08
info@mtv.travel

Règlement intérieur :

En séjournant dans notre camping, vous acceptez les dispositions du règlement intérieur et vous vous engagez à vous y conformer.